



ANALYSE DU SNUEP-FSU pour les lycées professionnels d l'académie

ANALYSE DU SNES-FSU pour les collèges , lycées généraux et technologiques de l'académie

Notre académie est de nouveau victime de suppressions de postes dans le 2nd degré. Malgré les propos du ministre de l'Education nationale sur la revalorisation de la voie professionnelle pour lui donner plus de prestige, le résultat est sans appel avec un bilan de 11 suppressions de postes soit une baisse de 1% des effectifs enseignants à effectif élèves constant dans les LP. La réforme contestée des LP a donc bien pour objectif l'affaiblissement de la voie professionnelle. Les lycées Jean Monet à Yzeure et le LP du Puy sont particulièrement touchés avec plus du quart des 25 suppressions de postes. Rappelons aussi que sur les 14 « créations », plus d'un quart sont des postes de mathématiques, pour lesquels le Ministère ne parvient pas à recruter en nombre suffisant... On compte également des « créations » qui sont en réalité des changements de discipline pour les collègues GA, qui ne sont certes pas obligés de le faire, mais consentent à une reconversion pour faire face à la mise à mort programmée de leur enseignement par le Ministère.

Dans les LGT et collèges la saignée se poursuit. Après la suppression de 79 postes l'an dernier, cette année ce ne sont pas moins de 88 postes supprimés pour des effectifs élèves stables. Malgré tous les efforts des services du rectorat pour maintenir des postes, de nombreux collègues en postes fixes vont se retrouver sur 2, 3 ou même 4 établissements. Des postes vacants ne sont pas supprimés mais « gelés », c'est-à-dire qu'ils ne seront pas mis au mouvement intra 2020.

Dans les lycées avec un bilan de -25 postes, pour des effectifs élèves quasiment constants, l'addition est lourde et est la conséquence évidente de la réforme du lycée. Certaines disciplines comme les mathématiques avec moins 8 postes et lettres modernes avec moins 6 postes sont particulièrement maltraitées. Il est à noter que le rectorat privilégie les suppressions de postes vacants, cela concerne 27 des 42 postes supprimés en lycée. La création de 17 postes concerne en réalité des transformations de postes en Arts appliqués par exemple ou des transformations de postes en postes spécifiques académiques ou nationaux pour 6 d'entre eux.

Dans les collèges, la situation est encore pire. Alors que les effectifs élèves sont stables, le bilan est de 46 postes en moins dont 2 postes REP+ 1^{er} degré. 38 postes vacants sont ainsi supprimés ou gelés. Conséquence de la suppression des heures de dotations spécifiques pour les sections bilangues et les sections sportives (-283 heures pour l'académie), 8 postes d'EPS disparaissent (alors que 3 d'entre eux disposent d'un volant d'heures conséquent) ainsi que deux postes d'allemand, 6 postes de technologies et 5 postes de lettres modernes et de maths. Par ces mesures draconiennes ce sont toutes les spécificités d'un grand nombre de collèges qui disparaissent. De nombreux enseignants de collèges ruraux vont perdre leur poste, devenir TZR, sans aucun espoir de retrouver des conditions de travail stable. La FSU s'opposera à toute modification de la carte des zones de remplacement qui irait dans le sens d'une détérioration des conditions d'affectation et de travail des enseignants.